

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION  
4 – 2026 / N°8**

**SEANCE du 7 AVRIL 2026**

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 15  
VOTES : Contre : 0 Pour : 15 Abstention : 0  
Date de la convocation : 24.03.2026

**L’an deux mil vingt- six et le sept avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARMICHAEL Benoit, Maire.**

**Présents : CARMICHAEL Benoit, BUND Roland, MANENT Corinne, ETENEAU Bertrand, VIAL Anne-Claire, NOYER Isabelle, MANENT Anthony, DENIS-OGIER Christelle, ROCHÉ Daniel, ROUX Nathalie, LARTIGUE David, VEGA Marie, BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, JARILLOT Quentin**

**Objet : Désignation d’un correspondant défense**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal qu’il convient de désigner un « correspondant défense ». Cette désignation s’inscrit dans la volonté de l’Etat de développer les relations entre les services des forces armées, le ministère de la Défense, les élus et les concitoyens. Le correspondant sera destinataire d’une information régulière et sera susceptible de s’impliquer dans la réserve citoyenne ou le recensement.

**Le Conseil Municipal,**

A l’unanimité et après en avoir délibéré :

- **Désigne** Madame MINDER Pascale correspondant défense.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 08.04.2026

Le Maire

Benoit CARMICHAEL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la  
Publication le 09.04.2026  
Et de la réception en Préfecture le 09.04.2026

Le Maire